

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/636

21 février 2006

(06-0730)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

RÉPERTOIRE DE DOCUMENTS CONCERNANT L'ARTICLE 6 (RÉGIONALISATION)

Note du Secrétariat¹

Observations/propositions des Membres

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
1999	Afrique du Sud	Article 6:2 et 6:3 et paragraphe 3 b) de l'Annexe A: Reconnaissance du concept de zones exemptes de parasites ou de maladies en tant que norme, directive ou recommandation internationale	G/SPS/GEN/139
2003	Chili	Observations concernant l'article 6 de l'Accord SPS (procédures de reconnaissance)	G/SPS/W/129
	Chili	Observations additionnelles concernant l'article 6 de l'Accord SPS (directives proposées concernant la procédure de reconnaissance)	G/SPS/GEN/381
	Mexique	Observations concernant l'article 6 de l'Accord SPS (procédures relatives à la reconnaissance des zones exemptes de maladies)	G/SPS/GEN/388
2004	Canada	Décision sur la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS (proposition)	G/SPS/W/145
	Chili	Projet de décision sur la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS	G/SPS/W/140, Rev.1 et Rev.2
	Chili	Éclaircissements sur la régionalisation et la nécessité d'élaborer des directives en vue d'une meilleure mise en œuvre de celle-ci	G/SPS/W/164
	Chili	Réponses aux consultations menées par le Président du Comité SPS de l'OMC sur la régionalisation	G/SPS/W/165
	Communautés européennes	Projet de décision sur la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS – Observations sur la proposition du Chili (W/140/Rev.1)	G/SPS/W/144
	États-Unis	Régionalisation (expériences et observations)	G/SPS/GEN/477

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
	Nouvelle-Zélande	Surveillance de l'harmonisation internationale: régionalisation	G/SPS/W/151
	Pérou	Régionalisation	G/SPS/W/148
2005	Australie	Surveillance de l'harmonisation internationale: régionalisation	G/SPS/W/172
	Argentine	Article 6 de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	G/SPS/GEN/606
	Brésil	Amélioration de l'application de l'article 6 de l'Accord SPS	G/SPS/W/177
	Canada	Mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS (régionalisation)	G/SPS/GEN/613
	Chili	Proposition du Chili visant à faire avancer les discussions sur la mise en œuvre de l'article 6 relatif à la régionalisation	G/SPS/W/171
	Chili	Notification de la reconnaissance de zones exemptes de parasites et de maladies	G/SPS/W/181
	Colombie	Procédures de reconnaissance de zones exemptes ou à faible prévalence de parasites ou de maladies, conformément à l'article 6 de l'Accord SPS, concernant la régionalisation	G/SPS/GEN/611
	Communautés européennes	Clarification de l'article 6 de l'Accord SPS	G/SPS/GEN/588
	Japon	Mise en œuvre de l'article 6 (régionalisation) de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	G/SPS/GEN/605
2006	Brésil	Mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS (régionalisation)	G/SPS/W/185
	Communautés européennes	Application de l'article 6 de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	G/SPS/GEN/632
	Équateur	Observations sur l'article 6 – Régionalisation	G/SPS/GEN/623
	États-Unis	Observations additionnelles sur l'article 6 de l'Accord SPS – adaptation aux conditions régionales	G/SPS/GEN/631
	Mexique	Régionalisation	G/SPS/GEN/622

Renseignements concernant les expériences des Membres

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
1998	Chili	Déclaration de pays exempts de peste porcine classique – Déclaration faite par le Chili	G/SPS/GEN/81
1999	Communautés européennes	Examen de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires – Adaptation aux conditions régionales – Équivalence	G/SPS/GEN/101
	Costa Rica	Le Costa Rica se déclare zone indemne de peste porcine classique	G/SPS/GEN/110
	Costa Rica	Déclaration du Costa Rica selon laquelle le pays est exempt de la maladie viscérotrope de Newcastle sous sa forme vélogénique	G/SPS/GEN/119
2000	Indonésie	Déclaration de zone exempte de maladies	G/SPS/GEN/162
2001	Argentine	Mesures dues à la fièvre aphteuse et visant l'exportation de produits argentins	G/SPS/GEN/269 et Rev.1
	Paraguay	Pays exempt de fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/254
2002	Argentine	Déroulement du plan d'éradication de la fièvre aphteuse en Argentine	G/SPS/GEN/315
	Argentine	Déroulement du plan d'éradication de la fièvre aphteuse en Argentine	G/SPS/GEN/323
	Corée	Éradication de la fièvre aphteuse en République de Corée, 2002	G/SPS/GEN/348
	Honduras	Mesures sanitaires adoptées par le Honduras en relation avec le statut sanitaire de son secteur avicole	G/SPS/GEN/362
	Paraguay	Communication présentée par le Paraguay à la réunion des 7 et 8 novembre 2002 (maladie de Newcastle)	G/SPS/GEN/359
	Paraguay	Fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/360
	Paraguay	Programme entrepris par le Paraguay pour conserver le statut de pays indemne de maladie de Newcastle	G/SPS/GEN/361
2003	Argentine	État d'avancement du plan d'éradication de la fièvre aphteuse en République argentine	G/SPS/GEN/377
	Argentine	Mise en œuvre du principe de régionalisation	G/SPS/GEN/433
	Chili	Chili: exempt de grippe aviaire	G/SPS/GEN/383
	Communautés européennes	Examen de l'Accord SPS – Adaptation aux conditions régionales (mise à jour)	G/SPS/GEN/461
	Communautés européennes	Situation en ce qui concerne la grippe aviaire dans les États membres des CE	G/SPS/GEN/414
	Mexique	Régionalisation – Renseignements en vue de la reconnaissance des zones exemptes de mouches des fruits	G/SPS/GEN/440

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
	Paraguay	Fièvre aphteuse (gestion de la politique sanitaire au Paraguay)	G/SPS/GEN/413
	Paraguay	Renseignements sanitaires sur la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/454
	Pérou	Le Pérou, pays exempt de l'"anthracnose des agrumes", de la "gale de l'orange" et du "chancre des agrumes"	G/SPS/GEN/386
	Pérou	Le Pérou engage une procédure de déclaration et de reconnaissance de zones exemptes et de faible prévalence des mouches du fruit <i>Ceratitis capitata</i> et <i>Anastrepha spp</i>	G/SPS/GEN/417
	Pérou	Le Pérou sur le point d'éradiquer la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/418
	Pérou	Zones exemptes et à faible prévalence de mouches des fruits	G/SPS/GEN/445
	Pérou	Surveillance des maladies aviaires et lutte contre ces maladies	G/SPS/GEN/446
	Pérou	Situation actuelle concernant la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/531
	Taipei chinois	Éradication de la fièvre aphteuse sur le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu	G/SPS/GEN/402
	Taipei chinois	Approbation du statut de pays exempt de fièvre aphteuse avec vaccination	G/SPS/GEN/419
2004	Colombie	Rapport sur la situation en ce qui concerne la fièvre aphteuse et la lutte contre cette maladie	G/SPS/GEN/492
	Costa Rica	Établissement de zones exemptes de <i>Ceratitis Capitata</i>	G/SPS/GEN/527
	États-Unis	Régionalisation	G/SPS/GEN/477
	Paraguay	Programme d'éradication de la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/505
2005	Brésil	Zone exempte de parasites de l'État du Minas Gerais – <i>Micosphaerella fijiensis</i>	G/SPS/GEN/561
	Brésil	Zone exempte de parasites de l'État du Ceará – <i>Anastrepha grandis</i>	G/SPS/GEN/562
	Brésil	Zone exempte de fièvre aphteuse – L'expérience brésilienne en matière de régionalisation	G/SPS/GEN/584
	Brésil	Maladie de Newcastle – Expérience du Brésil en matière de certification d'élevages exempts de la maladie	G/SPS/GEN/608
	Brésil	Peste porcine classique – Expérience du Brésil en matière de régionalisation	G/SPS/GEN/609
	Chili	Expériences en matière de mise en œuvre du principe de régionalisation	G/SPS/GEN/610
	Colombie	Expériences en matière de régionalisation: le cas de la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/612

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
	Égypte	Mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord SPS – Expérience en matière d'établissement et de maintien de zones indemnes	G/SPS/GEN/630
	Nicaragua	État d'avancement du programme national d'éradication de la peste porcine classique au Nicaragua	G/SPS/GEN/575
	Nicaragua	Le Nicaragua engage un processus de déclaration d'exploitations exemptes de brucellose et de tuberculose	G/SPS/GEN/576
	Pérou	Situation actuelle concernant la fièvre aphteuse	G/SPS/GEN/558
	Pérou	Reconnaissance du sud du Pérou comme zone indemne de fièvre aphteuse où n'est pas pratiquée la vaccination	G/SPS/GEN/578
	Pérou	Régionalisation	G/SPS/GEN/607
2006	Mexique		G/SPS/GEN/440/Rev.1

Renseignements émanant des organismes internationaux à activité normative

Année	Membre	Titre/sujet	Cote
2004	CIPV	La régionalisation et la Convention internationale pour la protection des végétaux	G/SPS/GEN/529
2005	CIPV	Régionalisation (Extraits du rapport de la septième Commission des mesures phytosanitaires)	G/SPS/GEN/568
	OIE	Reconnaissance du statut sanitaire des pays membres	G/SPS/GEN/542 et Add.1
	OIE	Normes nouvelles ou révisées proposées pour adoption à la 73ème Session générale de l'OIE (mai 2005)	G/SPS/GEN/552
	OIE	Chapitre 1.3.5 – Zonage et compartimentation	G/SPS/GEN/574
2006	CIPV	Mise à jour concernant les activités de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) – juin 2005-janvier 2006	G/SPS/GEN/626
	OIE	Travaux de l'OIE du sujet du zonage et de la compartimentation	G/SPS/GEN/625